

Les termes utilisés mais non définis dans les présentes ont le sens qui leur est donné dans le Prospectus en date du mois de mars 2016.

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMEDIATE. SI VOUS AVEZ LE MOINDRE DOUTE QUANT AUX SUITES À DONNER AU PRÉSENT DOCUMENT, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE COURTIER, GESTIONNAIRE DE BANQUE, CONSEILLER JURIDIQUE, COMPTABLE, CHARGÉ DE RELATION OU AUTRE CONSEILLER PROFESSIONNEL IMMÉDIATEMENT.

HENDERSON HORIZON FUND (la « Société »)
SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE (SICAV)
LUXEMBOURG
RCS B 22847

23 décembre 2016

Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons en votre qualité d'investisseur du compartiment Pan European Property Equities Fund (le « Compartiment ») de la Société.

Retrait du statut d'éligibilité au plan d'épargne en actions (le « PEA »)

Le statut d'éligibilité au PEA d'un compartiment détenu dans le cadre d'un PEA dépend des règles fiscales françaises et peut donc être retiré notamment en cas de modifications des lois ou des pratiques fiscales, ou encore de changements affectant l'univers d'investissement du compartiment.

En conséquence, nous souhaitons vous informer que le conseil d'administration de la Société a décidé de retirer au Compartiment le statut d'éligibilité au PEA avec effet immédiat.

Veillez noter que l'objectif d'investissement du Compartiment ne sera pas modifié ; toutefois, le Compartiment ne sera plus éligible pour les investisseurs français souhaitant investir par le biais de leur PEA.

Impact sur les investisseurs PEA dans le Compartiment : si vous détenez votre investissement par le biais d'un PEA, vous devez agir immédiatement.

Veillez noter que si vous ne détenez pas votre investissement dans le Compartiment via un PEA, vous n'avez aucune mesure à prendre.

Les Actions du Compartiment ne seront plus éligibles au PEA et vous ne pourrez plus les garder dans votre PEA. Veillez noter que si vous décidez de continuer de maintenir votre investissement dans le Compartiment via un PEA une fois que le Compartiment ne sera plus éligible au PEA, vous risquez à la fois (i) la fermeture immédiate de l'ensemble de votre PEA, et (ii) la requalification fiscale de l'ensemble de votre PEA. Ainsi, si vous avez ouvert un PEA il y a moins de cinq (5) ans, vous perdrez les avantages fiscaux offerts par le PEA.

Pour sortir les Actions du Compartiment de votre PEA, vous pourrez solliciter soit un rachat de vos actions soit un retrait. Dans cette seconde hypothèse, il sera nécessaire de procéder à un versement compensatoire en numéraire d'un montant égal à la valeur des Actions à leur date d'inscription sur le plan.

Henderson Horizon Fund

Registered Office: 2 Rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg
Société d'investissement à Capital Variable (SICAV) R.C.S. B22847

henderson.com

Nous vous recommandons de contacter Henderson Global Investors France LTD sis au 32 rue des Mathurins, 75008 Paris, France (e-mail : info.france@henderson.com) si vous souhaitez obtenir de plus amples informations s'agissant de la décision du retrait du statut d'éligibilité au PEA du Compartiment. Sinon, veuillez contacter votre courtier ou votre conseiller financier ou le correspondant centralisateur du Compartiment, BNP Paribas Securities Services, 3 rue d'Antin, 75002 Paris, France et dont le service émetteur OPCVM a ses bureaux au 9 rue du Débarcadère, 93500 Pantin, France, pour toute information complémentaire s'agissant de ce qui est exposé ci-dessus.

Rachat et échange d'Actions

Vous pouvez faire racheter votre participation par le biais d'un mandat donné au l'Agent de registre et de transfert de procéder au rachat ou à l'échange sans frais aux coordonnées suivantes :

RBC Investor Services Bank S.A.
Agent de registre et de transfert,
14, Porte de France,
L-4360 Esch-sur-Alzette,
Grand-Duché de Luxembourg

Tél : (352) 2605 9601
Fax : (352) 2460 9937

Si vous décidez de faire racheter vos Actions dans le Compartiment, nous vous verserons le produit du rachat conformément aux dispositions du Prospectus.

Certains documents permettant la vérification de votre identité peuvent être requis si nous ne disposons pas encore de lesdits documents. Généralement, nous procédons au versement conformément aux consignes précédentes conservées. Si vous avez changé de compte bancaire et ne nous en avez pas informé, veuillez confirmer vos coordonnées bancaires à jour par écrit à RBC Investor Services Bank S.A. à l'adresse ci-dessus.

Si vous avez le moindre doute quant aux suites à donner au présent document, veuillez consulter votre courtier, gestionnaire de banque, conseiller juridique, comptable, chargé de relation ou autre conseiller professionnel.

L'échange ou le rachat de vos Actions peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Il est conseillé de consulter un conseiller professionnel concernant toute taxe applicable en vertu de votre pays de nationalité, de domicile ou de résidence.

Informations supplémentaires

Vous pouvez obtenir le Prospectus, le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI), les Statuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société, sans frais au siège social et sur www.henderson.com.

La responsabilité pour l'exactitude de la présente lettre est assumée par les Administrateurs de la Société.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Iain Clark
Président